

Messieurs:—Laissez moi vous remercier de votre présence et des élogieuses paroles que vous avez bien voulu prononcer à notre égard et vous féliciter de votre délicate attention envers l'Association des Marchands Détailliers du Canada. Ceci démontre, Messieurs, qu'il se fait un rapprochement dans toutes les classes du commerce qui convergent vers l'idéal projet de la fédération de toutes les branches du Commerce et de l'Industrie de notre beau pays. Ce qui semble être pour vous, Messieurs, un acte de courtoisie nous paraît à nous, Marchands



M. P. J. CÔTÉ, Québec,
Élu 1er Vice-Président du Bureau
Provincial pour l'année 1910-1911

Détailliers du Canada, le premier présage de la réalisation de ce grand projet que nous caressons depuis déjà plusieurs années et qui est notre seule ressource pour reprendre notre sphère d'influence dans le grand conseil de notre jeune pays, dont l'avenir s'annonce si grand et si beau, quoique le développement de ses ressources ne soit qu'à son début et à peine commencé. Laissez-moi vous dire, Messieurs, que nos intérêts sont identiques et que le succès des uns assurera celui des autres.

Comme il apparaît sur le programme, qu'une conférence doit être donnée sur ce sujet, je ne veux pas anticiper, mais laissez moi seulement vous dire de quelle force jouirait une telle fédération par le nombre et le capital en unissant le Manufacturier, le Commerçant de gros et le Commerçant de détail; je voudrais aller encore plus loin, car je crois et suis certain que cette phalange d'hommes distingués et Marchands de l'avenir (je veux parler des Commis-Voyageurs et de tous les employés de nos maisons d'affaires du pays) une fois réunis, formera une force formidable avec laquelle il faudra compter.

Votre concours étant indispensable pour la réalisation de ce grand projet, laissez moi vous dire en terminant que votre présence parmi nous me fait espérer que vous aussi, Messieurs, vous mettrez cette question à l'étude dans vos conseils; et si ces quelques remarques peuvent avoir coopéré à la réalisation de ce grand projet si ambitionné par l'Association, je croirai avoir été utile aux Marchands de mon pays. Merci Messieurs.

M. P. J. Côté, délégué de Québec, prit la parole en ces termes:

Messieurs:—Une réunion aussi importante que celle qui nous fait, nous rencontrer aujourd'hui ne peut être que très profitable au commerce de détail dans notre province. Les liens qui unissent les détailliers de Québec à ceux de Montréal et des autres villes ne doivent pas être ignorés.

La prospérité du commerce ne saurait se borner aux limites restreintes d'une cité, il est de toute nécessité que les mêmes intérêts rencontrent partout les mêmes succès dus à la même protection. La protection du commerce de détail à Montréal ne peut être différente pour le même commerce à

Québec, aux Trois-Rivières, à Sherbrooke et ailleurs. Nous marchons tous vers le même but: donner à notre clientèle la plus grande satisfaction possible tout en faisant profiter les capitaux investis dans les affaires.

Chacun de nous isolément ne peut se prévaloir de force assez puissante pour surmonter tous les obstacles que nous rencontrons en affaires. Je ne veux pas dire par là que je vois d'un oeil jaloux la loyale compétition qu'un confrère honnête peut faire à chacun de nous. Le soleil luit pour tout le monde et chacun a droit à une place sous le soleil. Mais, messieurs, lorsqu'on est témoin, chaque jour, de ces entraves que des étrangers à notre pays et à nos mœurs ne cessent de nous susciter, je prétends que nous, marchands détailliers, nous devons sans tarder réagir et nous protéger.

L'une des plus grandes plaies que nous ayons à combattre c'est le colportage. J'ose espérer que la présente convention trouvera le remède qui nous débarrassera de cette concurrence injuste.

Notre excellente population des campagnes n'est pas assez en garde contre le commerce des colporteurs. Il me semble que nos braves cultivateurs devraient être mis sur leurs gardes. Aussi, nous devrions prendre tous les moyens possibles pour leur faire comprendre que toutes les paroles mielleuses du colporteur ne sont que de faux appâts pour écouler une marchandise souvent trompeuse au détriment du marchand local honnête. Lorsque nous aurons réussi à faire disparaître le colportage, le marchand du village aura moins de crédits dans ses livres, il encaissera plus d'argent et ses créanciers n'auront pas à lui créer les ennuis d'une demande de cession. L'argent qui sort de la cassette du cultivateur pour payer le vendeur ambulancier s'en ira chez le marchand honnête et lui assurera le succès au lieu de la ruine bien souvent.

À l'instar des Chambres ou Bureaux de Commerce, travaillons sans relâche à la protection du détaillier, non pas pour



M. J. A. BEAUDRY, réélu
Secrétaire du Bureau Provincial pour
l'année 1910-1911.

pressurer, mais pour être le juste intermédiaire entre le marchand de gros, le manufacturier et le consommateur.

Je parlais en commençant des liens qui unissent Montréal et Québec. Je profiterai de la circonstance pour essayer de détruire certaines idées qui ont été publiées récemment et tendant à faire croire que, nous, Québécois, nous serions jaloux de la prospérité de la métropole commerciale. Non, Messieurs, loin de nous tout accès de jalousie. La prospérité de Montréal nous réjouit, nous y applaudissons et sommes fiers